

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

Vingtième session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU de la République des Fidji

29/10/2014

Monsieur le Président ;

Nous souhaitons la bienvenue à la délégation de la République des Fidji et la remercions pour les informations complémentaires présentées aujourd'hui.

Ma délégation se félicite de la promulgation d'une Constitution en septembre dernier qui a consacré des principes universels. Le cadre juridique du pays a été également renforcé en matière des droits de l'Homme, en adoptant notamment des textes sur les élections et la participation politique. Le gouvernement fidjien a mis en place une politique nationale relative aux personnes handicapées 2008-2018, une politique sur le vieillissement 2011- 2015 et a instauré un Conseil national des personnes âgées.

L'Algérie salue les efforts déployés afin d'améliorer le niveau de vie de la population, entre autres, dans le domaine du logement, de la santé et de l'éducation.

L'Algérie souhaite formuler les recommandations suivantes à la République des Fidji :

- Ratifier les deux pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques sociaux et culturels ;
- Ratifier la convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- Prendre les mesures nécessaires afin de lutter contre la violence contre les femmes.

Enfin, nous souhaitons à la République des Fidji plein succès dans la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées.

Je vous remercie, Monsieur le Président.